

Organisation des Groupes de Pratiques Professionnelles (GPP) des Conseillers Principaux d'Education (CPE)

Inspection pédagogique régionale

Affaire suivie par :

Régis ASTRUC

Tél : 01 57 02 68 45

Mél : ce.iprevs@ac-creteil.fr

Texte adressé aux chefs d'établissement des établissements publics de l'Académie de Créteil

Annexes :

- *Calendrier des réunions du GPP n°1*
- *Modèle d'ordre de mission ponctuel*

Dans la continuité de la dynamique engagée depuis plusieurs années, l'organisation des GPP à destination des CPE titulaires, stagiaires et contractuels est reconduite sous la responsabilité des IA-IPR Etablissements et vie scolaire.

Inscrits au programme académique de formation, ces groupes de travail sont des lieux de réflexion et d'échanges professionnels qui contribuent à l'amélioration des pratiques et favorisent l'entrée dans le métier. Cinq temps de formation sont prévus chaque année.

Une nouvelle configuration de ces GPP est mise en œuvre en cette rentrée, regroupant certains districts.

La première des cinq réunions est ouverte selon l'agenda différencié de l'IA-IPR Etablissements et vie scolaire du secteur afin de présenter les grandes orientations nationales et académiques (voir annexe 1).

Vous trouverez en annexe 2 un modèle d'ordre de mission que nous vous remercions de remplir pour la participation des CPE à cette première réunion.

Pour les réunions suivantes, des ordres de mission seront édités directement par l'EAFC et transmis aux établissements et aux CPE.

Les GPP sont une spécificité de l'Académie de Créteil. Nous vous remercions d'en faciliter et d'en encourager la fréquentation.

Le coordinateur de l'équipe des IA-IPR Etablissements et Vie scolaire

Régis ASTRUC